



Domaine de la Lombardière  
07430 DAVÉZIEUX  
Tél : 0475675557 - www.annonayrhoneagglo.fr

Rendu et certifié exécutoire en vertu des articles L2131-1 et L5211-3 du Code général des collectivités territoriales.

**Décision du Président n°DP\_2024\_0085**  
Budget régie assainissement - Exercice 2024 - Réalisation d'un emprunt de  
818 000 € auprès de la Banque Postale

**Le Président d'Annonay Rhône Agglo,**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n° CC-2022-449 du 15 décembre 2022 portant délégation de pouvoirs à Monsieur le Président conférée par le Conseil Communautaire en vertu de l'article L.5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, et ce pour la durée du mandat,

Vu la délibération n°CC-2020-170 en date du 09 juillet 2020, portant délégation de pouvoirs à Monsieur le Président en matière de gestion de la dette,

Vu le budget régie assainissement Annonay Rhône Agglo, de l'exercice 2024, notamment les crédits inscrits en recettes d'emprunt (recettes d'investissement – article 1641),

Vu l'offre de financement et les conditions générales version CG-LPB-2023-14 y attachées de la Banque postale,

**Considérant** qu'il convient de contracter un emprunt de 818.000,00 € pour financer la construction d'un bassin d'orage sur la commune de Serrières sur le budget régie assainissement Annonay Rhône Agglo,

**DÉCIDE**

**ARTICLE 1 : Objet du contrat**

Un contrat d'emprunt est conclu avec la Banque Postale pour un montant 818 000 €. Cet emprunt, qui est destiné à financer les investissements relatifs à la création d'un bassin d'orage sur la commune de Serrières sur l'exercice 2024, sera affecté au budget régie assainissement Annonay Rhône Agglo.

**ARTICLE 2 : Principales caractéristiques du contrat**

Score Gissler : 1A

Montant du contrat de prêt : 818.000,00 €

Durée du contrat de prêt : 20 ans

Tranche obligatoire à taux fixe jusqu'au 01/08/2044

Cette tranche obligatoire est mise en place lors du versement des fonds.

Montant : 818 000,00 €.

Versement des fonds : à la demande de l'emprunteur jusqu'au 12/07/2024, en une fois avec versement automatique à cette date.

Taux d'intérêt annuel : Taux fixe 3.76%

Base de calcul des intérêts : mois de 30 jours sur la base d'une année de 360 jours.

Echéances d'amortissement et d'intérêts : périodicité trimestrielle

Mode d'amortissement : échéances constantes

Remboursement anticipé : autorisé à une date d'échéance d'intérêts pour tout ou partie du montant du capital restant dû, moyennant le paiement d'une indemnité actuarielle.

#### Commission

Commission d'engagement : 0.07% du montant du contrat de prêt

#### **ARTICLE 3 : Etendue des pouvoirs du signataire**

Le représentant légal de l'emprunteur est autorisé à signer l'ensemble de la documentation contractuelle relative au contrat de prêt décrit ci-dessus à intervenir avec la Banque Postale.

#### **ARTICLE 4 : Contrôle de légalité et compte rendu**

La présente décision sera transmise à la sous-préfecture de Tournon-sur-Rhône et notifiée à la Banque Postale.

Monsieur le Président en rendra compte au Conseil communautaire lors de sa prochaine séance.

**ARTICLE 5 :** Monsieur le Directeur Général des Services et le Comptable public sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent acte qui sera applicable après publication et transmission au représentant de l'État dans le Département.

**ARTICLE 6 :** Le présent acte est susceptible d'un recours en excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Lyon par voie postale : 184 Rue Duguesclin, 69003 Lyon ou par voie dématérialisée via l'application « Télécours citoyens » sur le site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr) dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État dans le département.

Fait à Davézieux, le 10/06/2024

**Simon PLENET**

**Président**



## CONDITIONS PARTICULIÈRES

Ces conditions particulières constituent un tout indissociable avec les conditions générales des contrats de prêt de La Banque Postale version CG-LBP-2023-14

**Références :**

Numéro de client : 0123905

Numéro du contrat de prêt : MON547850EUR

Date d'émission des conditions particulières : 22 mai 2024

**Prêteur** : **LA BANQUE POSTALE**  
La Banque Postale – SA à Directoire et Conseil de Surveillance – Capital social 6 585 350 218 € – 115 rue de Sèvres 75275 Paris Cedex 06 – RCS Paris n°421 100 645 – ORIAS n°07 023 424  
représentée par son représentant légal ou par toute personne dûment habilitée à cet effet

**Emprunteur** : **COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION D'ANNONAY RHONE AGGLO**  
CHATEAU DE LA LOMBARDIERE  
BP 8  
07430 DAVEZIEUX  
SIREN n°200072015  
représenté(e) par son représentant légal ou par toute personne dûment habilitée à cet effet

### MONTANT, DURÉE ET OBJET DU CONTRAT DE PRÊT

**Score Gissler** : 1A

**Montant du contrat de prêt** : 818 000,00 EUR

**Durée du contrat de prêt** : 20 ans, soit un terme du contrat de prêt fixé au 01/08/2044

**Objet du contrat de prêt** : financer la création d'un bassin d'orage sur la commune de Serrières

**Type de prêt** : Prêt vert \*

\* Sous réserve du respect des conditions d'éligibilité énoncées à l'article « Communications dans le cadre des prêts éligibles au titre de l'Annexe Verte ou de l'Annexe Sociale » des conditions générales susvisées.

### TRANCHE OBLIGATOIRE À TAUX FIXE JUSQU'AU 01/08/2044

Cette tranche obligatoire est mise en place lors du versement des fonds.

**Montant** : 818 000,00 EUR

**Versement des fonds** : à la demande de l'emprunteur pendant la plage de versement fixée entre le 22/05/2024 et le 12/07/2024 avec versement automatique le 12/07/2024

**Nombre de versement(s) possible pendant la plage de versement** : 1 seul versement pour le montant total de la tranche

**Préavis** : 5 jours ouvrés TARGET/PARIS

Décision n°DP\_2024\_0085

4/9

VT

**Taux d'intérêt annuel** : taux fixe de 3,76 %  
*Base de calcul des intérêts* : mois de 30 jours sur la base d'une année de 360 jours

**Echéances d'amortissement et d'intérêts** : périodicité trimestrielle

**Jour de l'échéance d'amortissement et d'intérêts** : 1<sup>er</sup> d'un mois

**Mode d'amortissement** : échéances constantes

**Remboursement anticipé** : autorisé à une date d'échéance d'intérêts pour tout ou partie du montant du capital restant dû  
*Préavis* : 50 jours calendaires  
*Indemnité* : actuarielle

**COMMISSION**

**Commission d'engagement** : 0,07 % du montant du contrat de prêt, réglée par prélèvement sur le versement des fonds

**DISPOSITIONS GÉNÉRALES**

**Taux effectif global** : 3,77 % l'an  
*soit un taux de période* : 0,941 %, pour une durée de période de 3 mois

**Comptable assignataire** : numéro codique : 007043  
 SGC D'ANNONAY  
 62, AVENUE DE L'EUROPE  
 BP 206  
 07100 ANNONAY

<b>Notification</b> :	<b>Prêteur</b>	<b>Emprunteur</b>
	La Banque Postale Secteur Public Local TSA 40200 69221 Lyon Cedex 02	COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION D'ANNONAY RHONE AGGLO CHATEAU DE LA LOMBARDIERE BP 8 07430 DAVEZIEUX
	E-mail : gestion@spl-labanquepostale.fr	

**CONDITIONS SUSPENSIVES À L'ENTRÉE EN VIGUEUR DU CONTRAT DE PRÊT**

L'entrée en vigueur du contrat de prêt est soumise à la production au prêteur au plus tard le 05/07/2024 et en tout état de cause 5 jours ouvrés TARGET/PARIS avant tout versement des fonds :

- des présentes conditions particulières paraphées et signées par le représentant dûment habilité de l'emprunteur,
- de la délibération ou de la décision préalable d'emprunt de l'organe compétent de l'emprunteur, exécutoire à la date de signature des présentes conditions particulières par le représentant dûment habilité de l'emprunteur, sauf si une délibération ou une décision n'est pas requise par les dispositions légales ou réglementaires applicables,
- de la ou des autorisations préalables d'emprunt de l'autorité tierce compétente si le recours à l'emprunt est légalement, réglementairement ou statutairement soumis à autorisation.

**DÉROGATIONS/AMÉNAGEMENTS AUX CONDITIONS GÉNÉRALES ET AUTRES CONDITIONS SPÉCIFIQUES**

Les parties sont convenues de ne pas déroger aux conditions générales, ni les compléter.

**PROTECTION DES DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL**

Les dispositions relatives à la protection des données à caractère personnel sont décrites à l'article « Protection des données à caractère personnel » des Conditions Générales des contrats de prêt de La Banque Postale ci-jointes.

VT

## SIGNATURES

Fait en 2 exemplaires originaux.

**L'emprunteur déclare expressément avoir reçu un exemplaire des conditions générales des contrats de prêt de La Banque Postale version CG-LBP-2023-14 auxquelles sont soumises les présentes conditions particulières et avoir pris connaissance de toutes les stipulations desdites conditions générales. En cas de contradiction entre les stipulations des conditions particulières et les stipulations des conditions générales, les stipulations des conditions particulières prévalent.**

Pour l'emprunteur :

A \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_

Nom et qualité du signataire :

Cachet et signature :

Pour le prêteur :

A Lyon, le 22 mai 2024

Nom et qualité du signataire :

  
Valérie TURPIN  
Contrôleur Crédit

Envoyé en préfecture le 10/06/2024

Reçu en préfecture le 10/06/2024

Publié le

ID : 007-200072015-20240610-DP\_2024\_0085-DE





## ANNEXE VERTE : Gestion durable de l'eau et de l'assainissement

**Prêteur :** : LA BANQUE POSTALE  
**Emprunteur :** : COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION D'ANNONAY RHONE AGGLO  
**Numéro de client :** : 0123905  
**Numéro de contrat de prêt :** : MON547850EUR

Ce document constitue une annexe aux conditions particulières du contrat de prêt susmentionné ainsi qu'aux conditions générales de La Banque Postale version CG-LBP-2023-14.

- **Description du projet financé :** .....
- **Référence budgétaire de l'opération d'équipement ou de l'autorisation de programme (si disponible) :** .....
- **Coût total HT du projet financé (en euros) :** .....
- **Catégorie du projet financé :** Cocher une seule catégorie puis renseigner les indicateurs correspondants.

<input type="checkbox"/> <b>Catégorie : Service public de l'eau potable</b>		
Indicateurs actuels portant sur la totalité du service public de l'entité (tels que calculés pour le SISPEA*)		Indicateurs liés au projet financé, le cas échéant
Linéaire de réseau (VP.077) :  ..... km	Volume produit (VP.059) :  ..... m3	Linéaire de réseau <b>ajouté</b> :  ..... km <i>et/ou</i>
Nombre d'habitants desservis par le service (D101.0) :  ..... habitants		Linéaire de réseau <b>renouvelé</b> :  ..... km

<input type="checkbox"/> <b>Catégorie : Service public de l'assainissement</b>		
Indicateurs actuels portant sur la totalité du service public de l'entité (tels que calculés pour le SISPEA*)		Indicateurs liés au projet financé, le cas échéant
Linéaire de réseau (VP.077) :  ..... km	Quantité de boues issue des ouvrages d'épuration (D203.0) :  ..... tMS**	Linéaire de réseau <b>ajouté</b> :  ..... km <i>et/ou</i>
Nombre d'habitants desservis par le service (D201.0) :  ..... habitants		Linéaire de réseau <b>renouvelé</b> :  ..... km

\* : Système d'Informations des Services Publics de l'Eau et de l'Assainissement  
 \*\* : tonnes de matières sèches

<input type="checkbox"/> Catégorie : Gestion des eaux pluviales	
Compétence(s) visée(s)	Action(s) visée(s)
<input type="checkbox"/> Service public de la gestion des eaux pluviales urbaines  <input type="checkbox"/> « <i>Maîtrise des eaux pluviales et de ruissellement ou lutte contre l'érosion des sols</i> » (au sens du 4° du I. de l'article L.211-7 du Code de l'environnement)	<input type="checkbox"/> Réseaux séparatifs des eaux pluviales  <input type="checkbox"/> Autres (à préciser dans la description du projet)
	Linéaire de réseau actuel total : ..... km
	Linéaire de réseau <b>ajouté</b> : ..... km <i>et/ou</i> Linéaire de réseau <b>renouvelé</b> : ..... km

<input type="checkbox"/> Catégorie : GEMAPI (au sens des 1°, 2°, 5° et 8° du I. de l'article L.211-7 du Code de l'environnement)
Cochez la ou les case(s) liée(s) à votre projet :  <input type="checkbox"/> « <i>l'aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique</i> » <input type="checkbox"/> « <i>l'entretien et l'aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau [...]</i> » <input type="checkbox"/> « <i>la défense contre les inondations et contre la mer</i> » <input type="checkbox"/> « <i>la protection et la restauration des sites, des écosystèmes aquatiques et des zones humides [...]</i> »

L'emprunteur déclare avoir pris connaissance des obligations résultant de la présente Annexe Verte spécifiées au titre « Dispositions Générales » (cf. « Déclarations et engagements de l'emprunteur » et « Communications dans le cadre des prêts éligibles au titre de l'Annexe Verte ou de l'Annexe Sociale ») des conditions générales de La Banque Postale version CG-LBP-2023-14 et atteste de l'exactitude des informations fournies :

A \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_

Nom et qualité du signataire habilité :  
 (Cachet et signature)